

CABINET CARTIER

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA SEINE MARITIME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2012

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Seine Maritime, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous devons formuler une réserve sur le point suivant :

- le poste provisions pour risques et charges comprend toujours une provision pour grosses réparations d'un montant de 180 210,54 euros, dont la justification suppose l'absence de financement extérieur des dépenses correspondantes et leur inscription ultérieure en charges. Cette provision fait l'objet depuis 2010 d'une reprise par dixième de son montant initial ce qui ne correspond pas au montant réel des charges qu'elle est censée couvrir.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes figurant dans l'annexe (A1 page 1) qui précisent :

- que les autorités administratives de tarification disposent du pouvoir de corriger, tout ou partie, de la part du résultat comptable provenant de la gestion conventionnée et qu'en conséquence (annexe A/1 page 1) :

Les résultats conventionnés de l'exercice 2012 sont susceptibles d'être corrigés (annexe A/1 page 1).

L'affectation du résultat 2011 décidée par votre assemblée générale du 15 juin 2012 mentionnée au paragraphe B/2 page 3, reste en attente d'une affectation définitive, un montant de 430 327,47 € restant sous contrôle des tiers financeurs.

L'absence de corrections relatives à l'affectation de résultat provenant d'exercices antérieurs résultant de l'absence de mouvement dans le tableau présenté au paragraphe B/5 page 6.

- l'inscription en 2009 au poste provision pour renouvellement des immobilisations de la plus-value réalisée sur la vente de l'immeuble situé rue de l'Hôpital à Rouen qui est reprise à hauteur des amortissements et intérêts de façon à éviter l'imputation de ces charges sur les budgets des services. A ce titre, la reprise de l'exercice 2012 s'élève à 57 944,16 € ce qui ramène le montant de cette provision à 1 409 781,15 € à la clôture de l'exercice (annexe page 8)
- le maintien en provision pour risques de l'affectation du résultat TMP 2007 réalisée à la demande de la DDCS (annexe page 9), aucune reprise n'ayant été pratiquée sur l'exercice, seule une information relative à l'existence d'un litige assorti d'une revendication d'un montant de 170 607,85 € étant mentionnée
- le montant de l'engagement en matière de retraite des salariés soit 426 870 € provisionné à hauteur de 151 108 €, la partie non provisionnée de cet engagement ressortant donc à 275 762 € (annexe page 9)
- les montants enregistrés au poste Fonds dédiés et leur ventilation par services (annexe page 11)

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes présentés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes de l'Association.

Fait à Rouen, le 24 juin 2013

Cabinet CARTIER


François CARTIER

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

ACTIF	31/12/2012			31/12/2011
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	73 884	69 783	4 101	6 823
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 361 231	630 251	2 730 980	2 715 375
Installations techniques, matériel et outillage	101 098	23 467	77 631	89 345
Autres immobilisations corporelles	306 567	184 630	121 936	151 200
Immobilisations corporelles en cours	25 799		25 799	4 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	9 762		9 762	777
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 372		1 372	5 945
TOTAL 1	3 879 712	908 131	2 971 581	2 973 466
Comptes de liaison	526 334		526 334	422 034
TOTAL 2	526 334		526 334	422 034
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Autres stocks				1 268
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	225 926	13 491	212 435	170 014
Autres créances	61 234		61 234	34 777
Valeurs mobilières de placement	917 077		917 077	913 834
Disponibilités	1 312 635		1 312 635	1 384 685
Charges constatées d'avance	11 052		11 052	18 296
TOTAL 3	2 527 924	13 491	2 514 432	2 522 873
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	6 933 970	921 623	6 012 348	5 918 373

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	636 483	636 483
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserve de compensation	251 415	251 415
Réserve de compensation des charges d'amortissement		
Réserve de couverture du BFR		
Autres réserves	21 341	21 341
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-206 849	-217 899
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposa	-66 772	-66 772
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	732 542	302 942
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-65 028	-65 752
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-65 369	441 374
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement	1 409 781	1 467 725
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
Autres provisions réglementées		
TOTAL 1	2 647 546	2 770 859
Comptes de liaison	526 334	422 034
TOTAL 2	526 334	422 034
Provisions pour risques	71 610	113 610
Provisions pour charges	331 319	334 689
Fonds dédiés	93 134	88 795
TOTAL 3	496 063	537 095
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 078 437	972 511
Emprunts et dettes financières divers	2 976	2 880
Dépôts et cautionnements reçus		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	285	615
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 198	224 754
Dettes sociales et fiscales	790 031	718 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	268 477	268 845
Produits constatés d'avance		
TOTAL 4	2 342 405	2 188 385
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL GENERAL	6 012 348	5 918 373

Definitif

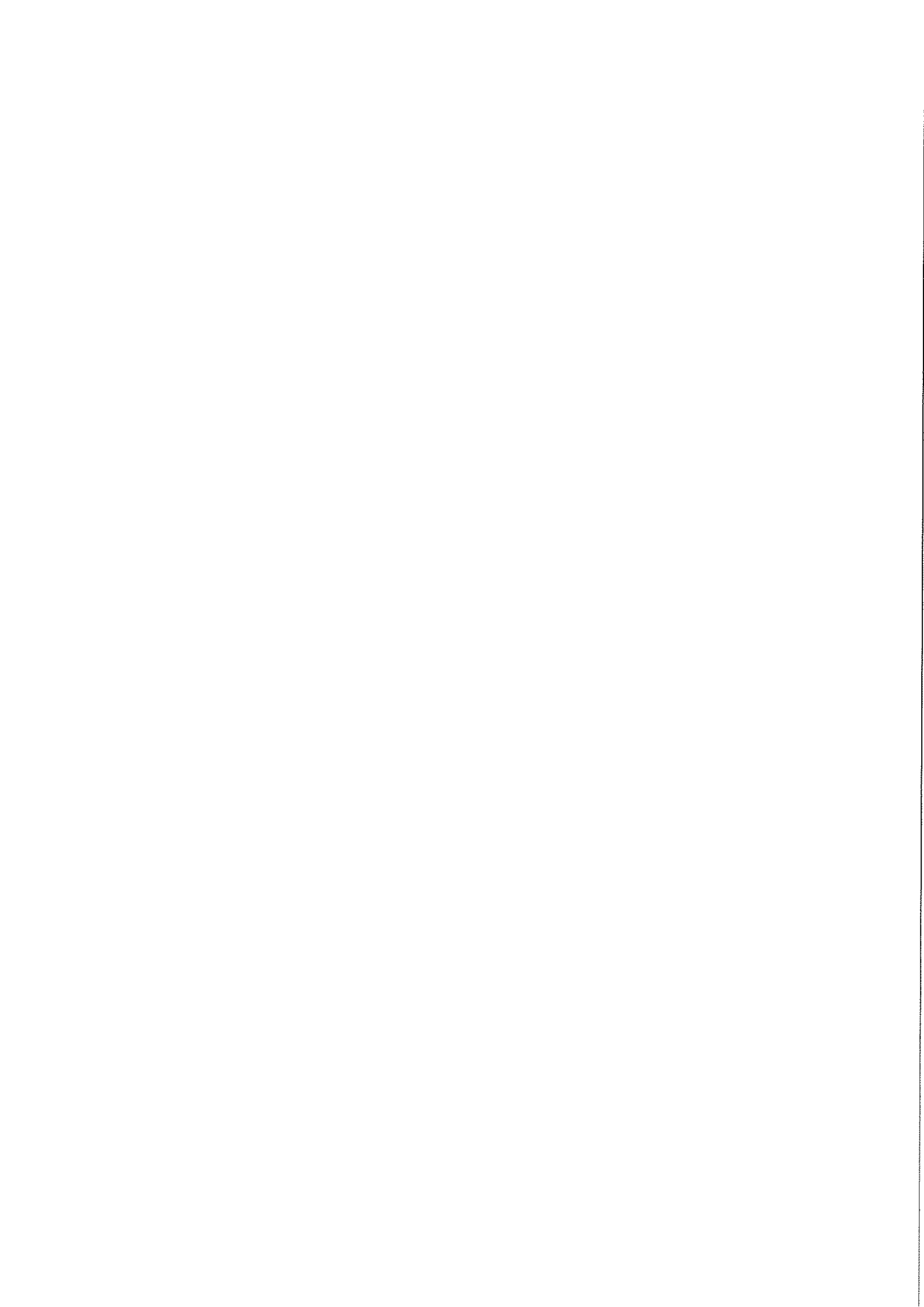
COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

Activité: Autre

CHARGES	2012	2011
Charges d'exploitation	6 292 474	5 998 707
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements	20 630	25 498
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	121 057	110 312
Services extérieurs et autres	879 414	762 177
Impôts, Taxes et versements assimilés	401 103	407 653
Sur rémunérations	359 057	366 690
Autres	42 046	40 963
Charges de personnel	4 552 075	4 377 696
Salaires et traitements	3 150 319	2 999 242
Charges sociales	1 401 756	1 378 454
Dotations aux amortissements et provisions	284 733	275 944
Dotation aux amortissements des immobilisations	248 109	243 455
Dotation aux amortissements des charges à répartir		
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions pour risques et charges	36 624	32 489
Autres charges	33 463	39 428
TOTAL 1	6 292 474	5 998 707
Charges financières	41 402	40 595
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	41 402	40 595
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL 2	41 402	40 595
Charges exceptionnelles	24 517	61
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	97	61
Exercice antérieur		
Sur opérations de capital	14 420	
Dotations aux amortissements et provisions		
Destinée à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif		
Aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000	
Impôts sur les sociétés		
TOTAL 3	24 517	61
TOTAL GENERAL	6 358 392	6 039 363

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

PRODUITS	2012	2011
Produits d'exploitation	6 226 217	6 366 396
Ventes de marchandises		
Production vendue	695 829	1 081
Prestations de services		
Divers	695 829	1 081
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	4 570 605	4 988 655
Subventions d'exploitations et participations	694 916	622 146
Reprise sur amortissements, dépréciations et provi	115 274	122 938
Transferts de charges	137 160	92 744
Autres produits	12 434	538 832
TOTAL 1	6 226 217	6 366 396
Produits financiers		
De participations et immobilisations financières	3 201	4 963
Revenus des VMP, escomptes obtenus, et autres produits finan	3 201	4 963
Produits nets sur cession		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions VMP		
TOTAL 2	3 201	4 963
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	63 606	109 379
Exercices antérieurs'		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions	57 944	59 800
Destinées à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations	57 944	59 800
Des plus-values nettes d'actif		
Autres provisions réglementées		
Report des ressources non utilisées exercices ant.	5 661	49 579
Transferts de charges		
TOTAL 3	63 606	109 379
TOTAL GENERAL	6 293 024	6 480 738
EXCEDENT OU DEFICIT	-65 369	441 374



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31/12/2012

DE L'UDAF DE SEINE-MARITIME

A - Principes, règles et méthodes comptables :

A/1- Les comptes annuels sont établis et présentés conformément :

- ✓ Aux dispositions du règlement 99-01 du 16/02/1999 et du règlement 99-03 du 29 avril 1999, du comité de réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
- ✓ Aux adaptations spécifiques du secteur médico-social, par l'application du plan comptable des établissements du secteur médico-social, en référence à l'arrêté du 2 septembre 2008 et de l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la comptabilité.
- ✓ A la charte UNAF/UDAF 1997
- ✓ Aux principes comptables de base.

Les autorités administratives de tarification disposent du pouvoir de corriger, tout ou partie, la part sur gestion conventionnée du résultat comptable. Cette correction par nos financeurs prend la forme d'une affectation de résultat spécifique, propre à la norme comptable M22 du secteur médico-social. Les affectations de l'exercice 2011 ou leurs mises en instance par l'autorité tarificatrice, vous sont présentées au paragraphe B/2. Les résultats 2011 sous contrôle de tiers financeurs présentés pour un total de 430 327,47 € demeurent donc en instance d'affectation définitive. De même, la part des résultats sur gestion conventionnée de l'exercice 2012 sera soumise à l'examen de l'autorité administrative de tarification. Dans l'attente de ces décisions, les résultats conventionnés sont susceptibles d'être corrigés.

A ce titre, nous avons opéré un reclassement d'affectation provenant de l'exercice 2010 pour les services MJAGBF et TMP que vous trouverez en page 7 au paragraphe B/5, suite à la décision de l'autorité de tarification. Ce reclassement s'élève à 3 352,36 € au crédit du compte 1162 pour le service MJAGBF, en réduisant la part du report à nouveau du résultat sous contrôle de tiers financeurs du compte 1151. Pour le service TMP, ce reclassement s'élève à 2 627,67 € au débit du compte 1162, en augmentant la part du report à nouveau du résultat sous contrôle de tiers financeurs du compte 1151.

Les méthodes d'évaluations retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

B - Note sur le bilan et sur le compte de résultat :

B/1 – COMPTES DE LIAISON

L'association UDAF comprend QUATRE services :

- Le service INSTITUTION (appelé également « CONSOLIDE INSTITUTION ») réunit les activités suivantes :
 - INSTITUTION
 - ASLL (accompagnement social lié au logement) créé en 2002
 - ATF (aide aux tuteurs familiaux) créé en 2002
 - PRP (plan de redressement personnel – loi Borloo) créé en 2004.
 - MC (micro crédit) créé en 2008.
 - MF (médiation familiale) créé en 2010
- Le service MJAGBF (mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial)
- Le service TMP (protection juridique des majeurs = tutelles, curatelles d'état et la MAJ)
- Le service MASP (mesure d'accompagnement sociale personnalisée) ouvert au 01/10/2009.

Les coûts interservices sont répartis par l'intermédiaire de comptes de liaison, le service institution étant le service gestionnaire. Le tableau ci-dessous présente au 31/12/2012 la synthèse de ces enregistrements dans les comptes de liaison.

MOUVEMENTS DES COMPTES DE LIAISON ENTRE UN ETABLISSEMENT ET LES AUTRES ENTITES BUDGETAIRES ET COMPTABLES DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DE DROIT PRIVE								
Etablissements/ Services concernés	ACTIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)				PASSIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)			
	Trésorerie		TOTAL à l'actif de l'établissement		Trésorerie		TOTAL au passif de l'établissement	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
INSTITUTION / Services	70 734,50	220 758,43	70 734,50	220 758,43				
MJAGBF / INSTITUTION	221 825,08	147 210,14	221 825,08	147 210,14				
TMP / INSTITUTION					216 814,80	313 296,91	216 814,80	313 296,91
ASLL / INSTITUTION					35 474,51	38 238,90	35 474,51	38 238,90
ATF / INSTITUTION	47 562,97	57 127,31	47 562,97	57 127,31				
PRP / INSTITUTION	80 794,05	100 988,03	80 794,05	100 988,03				
MC / INSTITUTION					49 945,20	49 094,68	49 945,20	49 094,68
MF / INSTITUTION	1 117,65	249,97	1 117,65	249,97				
MASP / INSTITUTION					119 799,74	125 703,39	119 799,74	125 703,39
TOTAL	422 034,25	526 333,88	422 034,25	526 333,88	422 034,25	526 333,88	422 034,25	526 333,88

B/2 – AFFECTATION OU MISE EN INSTANCE 2012 DES RESULTATS 2011 ET COMPOSITION DES RESULTATS 2012

Affectation ou mise en instance du résultat 2011 sur 2012

	DEBIT	CREDIT
AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE 2011 GLOBAL UDAF (A) - (B) + (C)		441 374,41
INSTITUTION (excédent de 139,56) Compte 110 RAN créditeur		139,56
PRP (excédent de 11 949,21) Compte 110 RAN créditeur		11 949,21
MASP (excédent de 2 389,54) Compte 110 RAN créditeur		2 389,54
ASLL (insuffisance de 486,33) Compte 119 RAN débiteur- non repris	486,33	
MC (insuffisance de 2 920,81) Compte 119 RAN débiteur- non repris	2 920,81	
MF (insuffisance de 24,23) Compte 119 RAN débiteur- non repris	24,23	
MJAGBF (excédent de 232 247,93) Compte 11510 RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs		232 247,93
TMP (excédent de 198 079,54) Compte 11510 RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs		198 079,54
<u>Total Compte 110</u> RAN créditeur (A)		14 478,31
<u>Total Compte 119</u> RAN débiteur- non repris (B)	3 431,37	
<u>Total Compte 11510</u> RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs (C)		430 327,47

Composition des résultats 2012

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2012 GLOBAL UDAF (A) + (B)	-65 368,57	
- dont part du résultat sur gestion libre		
INSTITUTION		2 151,90
ASLL	-159,42	
PRP		12 037,28
MC	-1 437,55	
MF	-3 033,22	
ATF		0,00
TOTAL résultats sur gestion libre (A)		9 558,99
-dont part du résultat sur gestion conventionnée		
MJAGBF	-33 514,50	
TMP	-40 633,53	
MASP	-779,53	
TOTAL résultats sur gestion conventionnée (B)	-74 927,56	

B/3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situation et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à clôture de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
205 Concessions et droits	7 681,00			7 681,00
208 Logiciels	86 439,63		20 236,61	66 203,02
<u>Immo. Incorporelles en cours</u>				
237 av&acp.immo.incorp.en cours				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
2131 Constructions	2 300 000,00	210 100,00		2 510 100,00
2135 Agencements construction	840 986,63	10 144,47		851 131,10
2154 Matériels et outillages	101 097,71			101 097,71
2181 Agencements divers	10 685,96			10 685,96
21832 Matériels informatiques	406 481,96		160 300,82	246 181,14
2184 Mobiliers de bureau	49 699,46			49 699,46
<u>Immo. corporelles en cours</u>				
2388 av&acp.immo.corp. en cours	4 000,00	250 698,70	228 900,00	25 798,70
<u>Immobilisations financières</u>				
261 participations et créances ratt.	777,49		15,24	762,25
2661 autres participations		9 000,00		9 000,00
275 dépôts et cautionnements	5 945,49		4 573,47	1 372,02
TOTAL	3 813 795,33	479 943,17	414 026,14	3 879 712,36

Développement de la colonne B (augmentations)

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
205 Concessions et droits 208 Logiciels					
<u>Immobilisations corporelles</u>					
2131 Constructions 2135 Agencements construction 2154 Matériels et outillages 2181 Agencements divers 21832 matériels informatiques 2184 mobiliers de bureau			210 100,00 10 144,47		
<u>Immo. corporelles en cours</u>					
2388 av&acp.immo.corp. en cours	250 698,70				
<u>Immobilisations financières</u>					
2661 autres participations			9 000,00		
TOTAL	250 698,70		229 244,47		

Développement de la colonne C (diminutions)

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cession	Remboursement	Mise hors service
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
208 Logiciels					20 236,61
<u>Immo. incorporelles en cours</u>					
237 av&acp.immo.inc. en cours					
<u>Immobilisations corporelles</u>					
2181 agencements divers 21832 matériels informatiques 2184 Mobiliers de bureau					160 300,82
<u>Immo. corporelles en cours</u>					
2388 av&acp.immo.corp. en cours	228 900,00				
<u>Immobilisations financières</u>					
261 participations et créances ratt. 275 dépôts et cautionnements				15,24 4 573,47	
TOTAL	228 900,00			4 588,71	180 537,43

B/4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Il est fait application des taux d'amortissements suivants, selon la nature des biens :

Nature de biens	Mode d'amortissement	Durée moyenne	Particularités
Constructions	Linéaire	20 ans	Nouvel immeuble de Mont St Aignan
Agencements	Linéaire	5 ans à 20 ans	Selon la nature de l'agencement
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans à 15 ans	Selon la nature du matériel
Matériels informatiques	Linéaire	De 2 à 5 ans	Selon la nature du matériel
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans à 15 ans	Selon la nature du matériel
Mobilier	Linéaire	5 à 15 ans	Selon la nature du mobilier
Logiciels	Linéaire	2 à 5 ans	Selon la nature du logiciel

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
2805 Concessions et droit	3 201,38	378,73		3 580,11
2808 Logiciels	84 095,87	2 343,76	20236,61	66 203,02
Immobilisations corporelles				
28131 Constructions	296 479,46	119 362,73		415 842,19
28135 Agencements constructions	129 132,27	85 276,58		214 408,85
28154 Matériels et outillages	11 752,76	11 714,06		23 466,82
28181 Agencements divers	3 779,49	1 068,60		4 848,09
281832 Matériels informatiques	273 975,36	26 277,57	160 070,26	140 182,67
28184 Mobiliers de bureau	37 912,46	1 686,91		39 599,37
TOTAL	840 329,05	248 108,94	180 306,87	908 131,12

B/5 – ETAT DES RESERVES DE COMPENSATION, DES DEPENSES NON OPPOSABLES AUX FINANCEURS, DES PROVISIONS, DES DEPRECIATIONS, ET DES FONDS DEDIES

TABLEAU DES RESERVES DE COMPENSATIONS

Situation et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
10686 des déficits d'exploitation	251 415,45			251 415,45
TOTAL	251 415,45			251 415,45

Afin d'harmoniser les règles comptables des ESMS avec le plan comptable général, suivant l'avis du CNC du 4 mai 2007, les dépenses pour congés à payer peuvent être provisionnées en charges d'exploitation. Cette dépense constatée par une dette provisionnée pour congés à payer est inopposable à nos financeurs. Ce refus est formalisé par une écriture d'augmentation ou de diminution du résultat comptable après clôture, en contrepartie du compte 1162 dépenses non opposables pour congés à payer. La première année de cette mesure, l'avis du CNC du 4 mai 2007, prévoyait la comptabilisation dans le compte 1142 dépenses inopposables aux financeurs. Vous trouverez dans les deux tableaux ci-dessous l'état au 31 décembre de ces deux comptes.

TABLEAU DES DEPENSES POUR CONGES A PAYER
INOPPOSABLE AUX TIERS FINANCEURS

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	MONTANTS AU DEBUT DEBITEUR DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS MOUVEMENT DEBITEUR DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS MOUVEMENT CREDITEUR DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DEBITEUR DE L'EXERCICE
1142 Dép.inopposables aux financeurs	66 772,04			66 772,04
TOTAL	66 772,04			66 772,04

TABLEAU DES DEPENSES POUR CONGES A PAYES
NON OPPOSABLES AUX TIERS FINANCEURS

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	MONTANTS AU DEBUT DEBITEUR DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS MOUVEMENT DEBITEUR DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS MOUVEMENT CREDITEUR DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DEBITEUR DE L'EXERCICE
1162 Dép.non opposables. pour CP	65 742,51	2 627,67	3 352,36	65 027,72
TOTAL	65 742,51	2 627,67	3 352,36	65 027,72

Ces dépenses deviennent opposables en cas de fermeture totale ou partielle d'un établissement ou du service.

TABLEAU DES PROVISIONS

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<u>Provisions réglementées</u>				
141 destinées à la couverture du BFR				
142 pour renouvellement des immob.	1 467 725,31		57 944,16	1 409 781,15
145 Amortissements dérogatoires				
14861 réserves des PV nettes d'actif immo.				
14862 réserves des PV nettes d'actif circ.				
TOTAL	1 467 725,31		57 944,16	1 409 781,15
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
1516 pour risques d'emploi	113 609,75		42 000,00	71 609,75
1531 pour retraite	128 734,54	36 623,56	14 249,70	151 108,40
1572 pour grosses réparations	205 954,90		25 744,36	180 210,54
TOTAL	448 299,19	36 623,56	81 994,06	402 928,69

✓ Provision pour renouvellement des immobilisations :

1) le contexte réglementaire

La norme comptable M 22 du secteur médico-social qui concerne les établissements et services du secteur privé, et qui s'applique à l'UDAF, autorise l'emploi de cette provision réglementée. Les mises à jour récentes de l'instruction M22, par l'instruction DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007, prolongée par l'arrêté du 12 novembre 2008, ont autorisé la constitution de cette provision par la réalisation d'un résultat excédentaire, et pas uniquement suite à une dotation complémentaire de fonctionnement des financeurs. Effectivement, cette instruction a été initiée pour aménager l'instruction M22, dans le but de favoriser les projets d'investissements, tout en minorant l'impact sur les budgets de fonctionnement.

2) Le contexte au sein de l'UDAF

La provision pour renouvellement d'immobilisation a été constituée en 2009 par la plus value de la vente de l'immeuble de l'ancien siège de l'association sis 22 rue de l'hôpital à ROUEN. Cette provision de 1 409 781,15 € à la clôture de l'exercice 2012 qui figure dans le bilan comptable de l'UDAF, appartient à son service institution qui est également propriétaire du nouvel immeuble acquis en octobre 2009. Cette provision est consacrée à l'atténuation des charges d'amortissements, et d'intérêts qui ne pourront s'imputer à chaque exercice comptable sur les budgets des services, pour limiter les surcoûts de fonctionnement. Une reprise de provision a été comptabilisée pour 57 944,16 € sur cet exercice.

✓ Provision pour risque d'emploi :

Cette provision représente au 31/12/2012, l'affectation d'une partie du résultat 2007 du service TMP, réalisé à la demande de la DDCS (appelé anciennement DDASS).

Cette provision ne fait pas état du litige survenu avec un salarié dans le cadre d'une procédure prud'homale. La saisine du tribunal c'est faite le 31 janvier 2013. La demande en compensation du préjudice total s'élève à 170 607,85 €.

Nous n'avons pas comptabilisé ce risque, sachant que cette valeur n'est qu'à l'appréciation de la partie adverse, et que seule la décision de justice pourra arrêter la valeur du préjudice de façon certaine.

✓ Provision pour indemnités de départ à la retraite :

Les salariés bénéficient au moment de leur départ à la retraite d'une indemnité fixée par l'article 18 de la convention collective. L'engagement enregistré en comptabilité au 31/12/2012 s'élève à : **151 108,40 €**. Conformément aux conclusions de la commission du 20/07/1997 de la DDASS, la provision ne concerne que les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 01/01/2012.

On remarquera que l'engagement total de l'association, déterminé nominativement en fonction des paramètres suivants :

- l'âge du salarié à la date de clôture
- sa probabilité d'atteindre l'âge de 65 ans dans l'entreprise
- l'ancienneté acquise à la date de la clôture
- l'indemnité conventionnelle à l'âge de 65 ans
- Une actualisation nette des revalorisations de salaires de 2 %

S'élève à **426 870,02 €** au 31/12/2012. En conséquence le montant non provisionné au 31/12/2012 est de :

	Total provisionné en retraite au 31/12/12	Total engagement article 18	Différence non provisionnée
UDAF 76	151 108,40	426 870,02	- 275 761,62

✓ Provision pour grosses réparations :

Les provisions pour grosses réparations sont utilisées en lien avec le projet de déménagement, intervenu début 2010, et en compensation progressive des amortissements des investissements faits à partir de 2010. Cette compensation impactera les exercices suivants.

TABLEAUX DES DETTES PROVISIONNEES SUR CONGES A PAYER

✓ Dettes Provisionnées pour congés à payer

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/12
MJAGBF	61 424,98		3 235,14	64 660,12
TMP	220 620,57		5 718,02	226 338,59
INSTITUTION	8 023,90	1 419,96		6 603,94
ASLL	6 802,05	1 455,57		5 346,48
PRP	1 035,81	947,90		87,91
MC	358,59	10,44		348,15
MF			4 364,20	4 364,20
MASP	12 953,54	701,14		12 252,40
TOTAUX	311 219,44	4 535,01	13 317,36	320 001,79

✓ Charges sociales et fiscales provisionnées sur congés à payer.

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/12
MJAGBF	33 783,74		1 779,33	35 563,07
TMP	121 341,31		3 144,91	124 486,22
INSTITUTION	4 413,15	780,98		3 632,17
ASLL	3 741,13	800,57		2 940,56
PRP	569,70	521,35		48,35
MC	197,22	5,74		191,48
MF			2 400,31	2 400,31
MASP	7 124,45	385,63		6 738,82
TOTAUX	171 170,70	2 494,27	7 324,55	176 000,98

TABLEAU DES DEPRECIATIONS

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
Dépréciations				
49 des comptes de tiers (client)	15 778,18		2 286,70	13 491,48
TOTAL	15 778,18		2 286,70	13 491,48

La reprise est constituée d'un montant représentant la même valeur que les encaissements de comptes clients sur le service institution, issus à l'origine du service REGIE 2. Ainsi que le solde d'un de ces comptes clients, devenu irrécouvrable. Le montant total étant de 2 286,70 €.

TABLEAU DES FONDS DEDIES

Situation et mouvements	NATURE	A	B	C	D
Rubriques		MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
Fonds dédiés					
194 sur subventions de fonctionnement		88 795,44	10 000,00	5 661,39	93 134,05
Détail par services :					
MJAGBF	Divers achats matériels et invest. pour restructuration.	42 201,88		5 275,23	36 926,65
ATF	Création d'un ETP ATF à venir et/ou charges pour manifestations et actions ATF	46 593,56	10 000,00	386,16	56 207,40
TOTAL		88 795,44	10 000,00	5 661,39	93 134,05

B/6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

TABLEAU DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	Liquidités de l'actif	
		Echéances	Echéances
		A moins 1 an	A plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	9 762,25		9 762,25
Prêts (1)			
Autres	1 372,02		1 372,02
Créances de l'actif circulant :			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	225 926,26	225 926,26	
Autres	61 233,65	61 233,65	
Charges constatées d'avance	11 051,74	11 051,74	
TOTAL	309 345,92	298 211,65	11 134,27
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances	Echéances	
		A moins 1 an	A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont (2) :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	1 078 437,45	53 375,77	235 886,57	789 175,11
Emprunts et dettes financières divers	2 975,86	2 975,86		
Avances et acomptes reçues sur commandes	285,47	285,47		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 197,74	202 197,74		
Dettes fiscales et sociales	790 031,49	790 031,49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	268 476,53	268 476,53		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 342 404,54	1 317 342,86	235 886,57	789 175,11
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice.....	150 000,00			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice...	44 073,85			
(2) Intérêts des emprunts restant à rembourser...	378 536,28	42 386,99	147 164,47	188 984,82

B/7 – ENGAGEMENTS ET SURETES REELLES CONSENTIS

- cautions, avals et garanties donnés : NEANT
- sûretés réelles consenties hypothèque et nantissement : NEANT
- garantie accordé à la BRED sur l'octroie du prêt immobilier : privilège du prêteur de deniers en 1^{er} rang sur le bien sis à 76130 Mont Saint Aignan. Le montant du capital restant dû au 31/12/2012 est de 933 696,79 €.
- engagements en matière de pensions et retraites : voir le paragraphe B/5 page 9.

B/8 – PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER SUR L'EXERCICE

✓ Produits à recevoir

Voir tableau ci-dessous si nature et montants exceptionnels ou importants.

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
41131001	subvention	61 528,05	CPAM 2012 DGF	TMP
41153001	subvention	20 364,51	CARSAT 2012 DGF	TMP
41159008	subvention	10 955,17	CAF de Seine Maritime	MF
41141100	subvention	22 440,00	CONS.GENERAL 2012	ASLL
41141300	subvention	50 160,00	CONS.GENERAL 2012	MASP
41821001	Facture à établir	13 600,00	Tribunaux	PRP
41821009	subvention	3 950,00	Micro crédit	MC
42871000	Rbt frais formation	24 460,46	Organisme de formation	Tous
44870000	Rbt à recevoir	2 291,31	Organisme de formation	Tous
46870000	Produits à recevoir div.	7 491,49	Divers usagers anciens	Institution
TOTAUX		217 240,99		

✓ Charges à payer

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
16884000	Intérêts courus	2 975,86	Emprunt	Institution
40800000	Factures non parvenues	34 889,22	Divers fournisseurs	Tous
42820000	Dettes prov CP à payer	320 001,79	Dettes salariales au 31/12	Tous
42860000	Personnel ch. à payer	8 899,94	Dettes salariales au 31/12	Tous
42864000	Personnel FDD à payer	336,38	Dettes salariales au 31/12	Tous
43820000	Charges .s/CP à payer	176 000,98	Dettes salariales au 31/12	Tous
46861001	CAP : 10% asso part 1	17 790,60	Diverses associations	Institution
46869999	Autres charges à payer	8 332,67	Divers usagers anciens	Institution
TOTAUX		569 227,44		

B/9 – PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS

✓ Charges exceptionnelles

1) Charges exceptionnelles sur opération de gestion

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Indemnités de retard et amende	Tous	96,89
TOTAUX		96,89

2) Charges exceptionnelles sur opération de capital

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Solde participation GIE	MJAGBF	15,24
Solde avocat pour le projet de la crèche	Institution	1 267,76
Solde droit d'entrée GIE	MJAGBF	4573,47
Solde divers usagers anciens	Institution	8 332,67
Solde d'une immobilisation	MASP	230,56
TOTAUX		14 419,70

3) Charges exceptionnelles engagements à réaliser sur ressources affectées

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
engagements à réaliser sur ressources affectées	ATF	10 000,00
TOTAUX		10 000,00

Voir le tableau des fonds dédiés colonne « augmentations » en paragraphe B/5 page 11.

✓ Produits exceptionnels

1) Produits exceptionnels Reprise sur provisions

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Reprise prov.pour renouvellement des immobilisations	Institution	57 944,16
TOTAUX		57 944,16

Voir le tableau des provisions et commentaires en paragraphe B/5 page 8.

2) Produits exceptionnels Report des ressources non utilisées exercices antérieurs

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Report des ressources non utilisées exercices antérieurs	MJAGBF ATF	5 275,23 386,16
TOTAUX		5 661,39

Voir le tableau des fonds dédiés colonne « diminutions » en paragraphe B/5 page 11.

B/10 – TRANSFERTS DE CHARGES

NATURE	MONTANT EXERCICE N	COMMENTAIRE
Refacturation de charges internes	2 216,61	Divers tiers
Avantages en natures	28 348,79	
Remboursement indemnités d'arrêt de travail	106 594,43	CPAM et AG2R
TOTAL	137 159,83	

B/11 – VENTILATIONS DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR ACTIVITES

TABLEAU DE VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR ACTIVITES

NATURE	Financier	TPS	TMP	INSTITUTION	ASLL	ATF	PRP	MC	MF	MASP
Produit de tarification DGF	Caf, MSA, Ddes et assimilé	1 094 444								
Produit de tarification DGF	Ddes et caf		3 476 161							
Autres produits prélève majeurs	Usagers		694 614							
Subvention et participations diverses	Tiers/usagers								1 215	
Subvention fonds spécial	UNAF			227 885						
Subvention et participations diverses	Conseil général et Dgcerf			6 600						
Autres produits cotisations	Adhérents UDAF			2 151						
Subvention et participations	Caf et MSA et assimilé								66 253	
Subvention et participations	Conseil général				112 200					250 800
Subvention et participations	Ddes					10 000				
Subvention et participations	Tribunaux						11 649			
Subvention et participations	Banque			579				5 100		
Subvention et participations	Etat : Contrats aidés et subventions diverses		4 228	5 950						
Autres produits divers	Tiers/usagers	573	3 260	39						83
TOTAL	5 973 784	1 095 017	4 178 263	243 204	112 200	10 000	11 649	5 100	67 468	250 883

Tableau arrondi à l'euro.

B/12 – TRESORERIE : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les plus-values latentes du portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 89 084,35 € au 31/12/2012.

C - Autres informations :

C/1- PATRIMOINE DES MAJEURS PROTEGES

Ces sommes sont mentionnées dans l'annexe conformément aux indications du guide comptable des UDAF.

Les valeurs des fonds gérés hors bilan sont :

- des comptes individuels pour le compte des familles et des majeurs protégés s'élevant à 7 641 570,01 €
- des placements de fonds pour le compte des familles et des majeurs protégés s'élevant à 67 821 916,11 €.

Ces sommes sont mentionnées à titre d'information, et résultent des documents en notre possession à la date d'établissement des comptes annuels. Elles sont susceptibles de varier légèrement du fait de la transmission tardive de certains documents.

CABINET CARTIER

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA SEINE MARITIME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2012

Aux Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé :

- le bureau du conseil d'administration a autorisé le 29 mai 2012 la conclusion avec la SARL FREMICOURT § A de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les travaux à réaliser sur l'immeuble de Dieppe. La rémunération forfaitaire prévue dans le cadre de cette convention s'élève à 10% hors taxes du montant de l'opération (travaux et honoraires techniques) sur une base prévisionnelle et forfaitaire de 50 000 € HT.

Monsieur Yves de FREMICOURT est administrateur de l'UDAF 76.

Fait à Rouen, le 24 juin 2013

Cabinet CARTIER


François CARTIER